

Rapport social NE 2019: nouvel état des lieux après les grandes réformes

Quatre ans après son lancement, le Rapport social du Canton de Neuchâtel fait l'objet d'une troisième édition. Portant sur la période 2015-2019, ce document produit par le Département de l'économie et de l'action sociale condense un vaste ensemble de données statistiques, qui permettent notamment de prendre la mesure des importantes réformes menées ces dernières années dans le domaine des prestations sociales.

Le Rapport social NE 2019 est un document de référence unique, qui doit permettre de fonder le débat public relatif à la politique sociale sur des bases factuelles claires et documentées. Il permet également de poser différents constats intéressants concernant la situation économique de la population, l'évolution du pouvoir d'achat et du risque de pauvreté, ou encore les dynamiques observées dans le développement des prestations sociales cantonales. Les principaux enseignements sont les suivants :

La situation de la population neuchâteloise s'améliore

Les indicateurs relatifs à la situation économique et sociodémographique démontrent que la conjoncture favorable observée entre 2017 et 2019 a pleinement profité à la population neuchâteloise, en particulier grâce à la baisse spectaculaire du chômage enregistrée jusqu'à la crise sanitaire. Ce constat est très positif en regard de tous les efforts déployés pour mettre en œuvre la nouvelle stratégie cantonale d'intégration professionnelle, d'autant plus que le chômage de longue durée a fortement reculé et que le nombre d'arrivées en fin de droit enregistré en 2019 n'avait jamais été aussi faible depuis 10 ans.

Le pouvoir d'achat progresse mais les écarts s'accroissent

L'étude du risque de pauvreté menée il y a quelques années sur les données de l'année 2010 a été actualisée pour offrir une nouvelle photographie basée sur les données de l'année 2017. Celle-ci permet de poser un constat réjouissant, puisque le « revenu disponible équivalent médian » de la population neuchâteloise a connu une progression de 4,2% sur la période, pour s'établir à 42'464 francs en 2017, alors même que l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) baissait de 0,5%. Ainsi, le pouvoir d'achat des Neuchâteloises et des Neuchâtelois s'est sensiblement accru entre 2010 et 2017.

Toutefois, cette amélioration a avant tout profité aux personnes ayant un revenu disponible équivalent de plus de 30'000 francs, tandis que les personnes les plus précarisées ont vu leur pouvoir d'achat stagner. En conséquence, les écarts se sont accrus et le risque de pauvreté relative (défini en regard de la situation médiane de la population) a augmenté pour atteindre 14,2% en 2017, soit un niveau proche de celui établi en 2018 au niveau suisse (13,9%).

Afin d'inverser cette tendance inquiétante et de réduire le risque de pauvreté, des mesures fortes ont été prises ces trois dernières années, avec notamment le renforcement des subsides d'assurance-maladie octroyés aux personnes à faibles revenus, l'entrée en force du salaire minimum cantonal, l'extension des avances sur pensions alimentaires ou encore l'abaissement de l'imposition des faibles revenus.

Les grandes réformes menées portent leurs fruits

Outre la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle déjà citée, la période sous revue a été marquée par d'importantes réformes dans le domaine des prestations sociales cantonales et de leur financement. Les statistiques des prestations sociales démontrent les impacts positifs de la politique menée. Ainsi, l'aide sociale s'inscrit en forte baisse depuis 2017, le taux cantonal reculant de 7,5% à 7% en l'espace de deux ans. La suppression des effets de seuil, le développement des soutiens individuels « en amont de l'aide sociale » et le renforcement continu des moyens dévolus à l'insertion ont contribué de manière significative à cette évolution positive.

Cette amélioration se traduit également dans les coûts supportés par le canton et les communes dans le cadre de la facture sociale harmonisée : l'exercice 2019 a bouclé au-dessous de 200 millions de francs, c'est-à-dire au-dessous du niveau qui prévalait en 2015 lorsque la facture sociale a été créée. Ainsi, l'objectif qui consistait à modérer la forte progression des coûts constatée depuis le début du millénaire a été surpassé, puisque la hausse n'a pas seulement été réduite, mais qu'elle a été stoppée.

Une base de référence fiable avant d'affronter une crise inédite

Alors que la crise sanitaire qui sévit dans le monde entier risque de précariser la population neuchâteloise, le Rapport social NE 2019 propose une série d'indicateurs établis à fin décembre 2019, quelques mois avant que la pandémie ne frappe notre pays. Cela constitue à l'évidence une base de référence précieuse pour alimenter les réflexions qui porteront sur les soutiens que la collectivité offrira aux personnes en difficulté, afin de leur garantir des conditions de vie dignes et d'assurer une indispensable cohésion sociale.

Il s'agira en particulier d'éviter que la crise ne se traduise par une péjoration de la situation des personnes qui connaissent déjà une situation précaire auparavant, tant sous l'angle des ressources matérielles que de l'intégration sociale et professionnelle.

Contact:

Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'État, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, tél. 032 889 48 00.

- **Retrouvez le Rapport social 2015, le Rapport social NE 2017 et le Rapport social NE 2019 sur le site du service de l'action sociale (SASO)**

Neuchâtel, le 23 novembre 2020